

Approbation du compte-rendu du 5 Mars ;

Position du Groupe Le Vésinet Solidaire et Durable

EFFARANT :

Je vais vous démontrer que le Compte-rendu qui nous est proposé peut encore moins être approuvé que le précédent. J'ai d'ailleurs mis en demeure le 27 Mars le maire, soit de retirer le compte rendu du 12 Février, qui n'avait pas été approuvé du site de la ville,, soit d'y joindre nos déclarations justifiant la non approbation. Il y est encore. C'est effarant ! approuvé ou pas, cela ne fait pas de différence pour vous. M .DE CHAMBORAND nous rappelait le 5 Mars, je le cite, « que vous aviez un devoir moral d'honnêteté et de transparence » Appliquez- le. Mais je reviens à ce compte rendu du 5 Mars.

Il ne peut être approuvé pour 3 motifs :

1- LA CENSURE QUI Y EST PRATIQUE.

Dans le conseil du 5 Mars, j'ai fait une déclaration pour expliquer que le compte-rendu du 12 Février ne pouvait pas être approuvé. Dans le document imprimé ma déclaration a été coupé d'une grande partie, l'autre partie étant mis en question diverses avec d'autres sujets sans rapport. J'ai traité longuement à la question sur l'autorisation d'emprunt et je ne suis même pas cité dans le compte-rendu. De plus M.FIQUET m'a répondu, souvenez-vous. Il est cité, lui. C'est extraordinaire : il répond à quelqu'un qui n'est pas cité. Il n'y a pas de doute à avoir, c'est bien la censure que vous avez mise en place.

Cette censure se retrouve aussi plus pernicieuse dans plusieurs déclarations notamment celle du maire adjoint finances ou de M. Fiquet. Tous les chiffres indiqués par votre maire adjoint finances dans la réponse très détaillée qu'il m'a faite ont quasiment tous disparus. Il a énumérés les facteurs de sa trésorerie surabondante. Ces facteurs et ces chiffres sont intéressants à confronter avec les réalités. Un seul exemple il expliquait qu'il placerait 2à3 M€ pour 2à3 mois plutôt en SICAV ou Bons de trésorerie. Nous apprenons que c'est en réalité 3,4 pour 6 mois à terme ET combien après ? Il trouve exceptionnel qu'en Février on ait pas payé d'investissement .Est-ce vraiment exceptionnel ?LE maire adjoint finances découvre la trésorerie d'une ville. Mais affirmer qu'il ne faut pas gérer visant une trésorerie 0 et mobiliser que lorsque le financement est à assurer,C'est étrange. C'est nécessaire de mettre ces affirmations par écrit. Les lecteurs ne seront plus surpris par vos emprunts excessifs .Tout a disparu du compte-rendu.

Quant à M.Fiquet, ce que ce dernier m'a dit et votre réponse pourtant intéressante pour comprendre votre conception de la démocratie ont disparu aussi !

Rappelez- vous, M.Fiquet a déclaré « Je ne comprends pas pourquoi on nous inflige des harangues aussi longues dont la platitude est ennuyeuse. » et vous avez répondu « Merci M.FIQUET pour vos commentaires de bon sens. » J'ai protesté contre le fait qu'un maire puisse apporter son soutien à des remarques qui remettent en cause le droit de s'exprimer d'un élu ! On peut être d'accord ou non entre conseillers. Ce n'est pas une raison pour que le maire apporte son soutien quand cet élu

dérape ou alors le maire dérape aussi. Cet échange est censuré pour ne conserver que des affirmations de vous-même et de votre conseiller.

Et puis rappeler vous aussi M.DE CHAMBORANT me déclarant « prétendre porter atteinte à la démocratie en ayant pas respecté les règles définies relèverait d'un comportement manipulateur
« Cette accusation a disparu de son propos pourtant intégralement repris pour le reste.

Alors mes chers collègues en votant ce compte rendu, si vous le votez, vous approuverez la censure. Ce sera intéressant car elle est patente, et vous ne pourrez invoquer votre ignorance.

2- La RECONSTRUCTION de ce qui est dit et je devrais employer un autre mot.

Le résumé de ma déclaration concernant la non approbation du compte-rendu a été soigneusement épuré de toutes critiques à votre égard. Elle met en avant des points en occultant d'autres, et ce n'est pas être un devin de n'y pas voir d'arrière pensées. Il en va de même des critiques de Marie Aude GATTAZ, qui a constaté, je la cite, « votre incapacité à gérer les finances de la ville. »

Après la déclaration de Marie Aude Gattaz suite à l'exposé de votre adjoint finances, Vous avez déclaré « je trouve que nous avons une excellente gestion et j'adresse publiquement mes félicitations à Roger Vlieghe » On retrouve vos félicitations, ailleurs, après l'intervention de M. Fiquet, en conclusion du débat, alors que cela n'a pas été dit à ce moment. Vous mettez ainsi une conclusion au débat qui n'était pas celle là. C'est un exemple. Il y en a d'autres. Mes demandes sur l'affaire Labry sont reconstruites, modifiées et dénaturées, ce n'est pas ce que j'ai demandé, de même que celles sur le groupe de travail Place du marché.

Alors mes chers collègues en votant ce compte rendu, si vous le votez, vous approuverez l'absence de sincérité et de fiabilité.

3- L'ADJONCTION AU COMPTE-RENDU DE TEXTES NON PRESENTES

Voilà une autre nouveauté !

La lettre du sous-préfet qui est jointe n'a pas été lue. De plus la diffuser sans la lettre à laquelle elle répond n'est pas acceptable. Le texte de M. de Mattéis n'a pas été lu non plus. Il est présenté comme sa réponse, alors que c'est vous qui m'avez répondu et qu'il n'a pas parlé. On ne sait plus ce qui ressort du compte rendu et ce qui ressort du conseil.

EN RESUME

Vous enlevez des interventions, vous déplacez des propos, vous modifiez ce qui est dit, vous ajoutez des textes.

J'ai déjà eu l'occasion au dernier conseil municipal de déplorer votre absence de démocratie, votre légèreté dans votre gestion financière, votre approximation dans la préparation des grands projets de la ville, votre manque de transparence, qui sont les signes d'une autocratie, que nous n'aurions

jamais imaginé durant les 7ans de vie commune dans l'opposition à A M FOY. Le dernier et le seul document reflet fiable et sincère de la vie de la ville, des choix faits, des responsabilités prises, a disparu. Notre groupe reviendra autant qu'il le faudra sur ce déni de démocratie et prendra les initiatives nécessaires pour y mettre fin, pour que notre ville n'ait pas à en subir les conséquences néfastes durant les années à venir.

Le Combat pour la démocratie est un long combat, qui n'est jamais fini hélas.

Ce compte rendu n'est pas approuvable, n'est pas modifiable, il est à refaire.